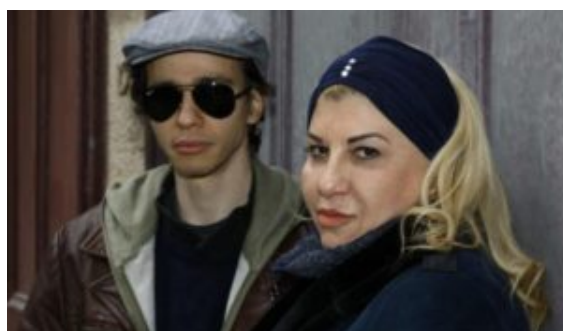


Déradicalisation : où sont passés les 900.000 euros que Cazeneuve a donnés à Bouzar ?

Missionnée par Bernard Cazeneuve, l'auto-proclamée « spécialiste » de la déradicalisation Dounia Bouzar, officiellement anthropologue et essayiste, a bénéficié de larges subventions, à hauteur de 900.000 euros, qu'elle affirme avoir mis à profit pour suivre un peu plus de 1000 « jeunes » avec des résultats invérifiables.

Dounia Bouzar a depuis affirmé « vivre dans la peur » et a obtenu une protection policière (toujours de la part de Bernard Cazeneuve), qui a vite [exaspéré les officiers de sécurité](#) concernés, qui ont fait savoir que l'intéressée les employait comme des hommes à tout faire, ayant à leur égard une attitude particulièrement méprisante.

Par ailleurs, les mêmes officiers faisaient savoir qu'un certain « malaise » (fort compréhensible) était né du fait du rapprochement de Dounia Bouzar avec le nommé **Farid Benyettou**, qui n'est autre que l'ancien maître à penser des frères Kouachi et l'une des figures de la [filière des Buttes Chaumont](#), un groupuscule djihadiste démantelé en 2005.



Dounia Bouzar et Farid Benyettou

Dounia Bouzar n'a pas hésité à salarier le nommé Farid

Benyettou (avec quel argent ?) depuis octobre 2016, et a collaboré avec l'intéressé à l'écriture d'un ouvrage intitulé « Mon djihad, itinéraire d'un repentant » dont la promotion est assurée sur nombre de plateaux de télévision.

Cette entreprise de réhabilitation a suscité un vif émoi dans l'opinion, en particulier au sein des associations de victimes du terrorisme islamiste, dont l'[AfVT](#), qui s'est fendue d'un communiqué dénonçant les faits.

En période de commémoration des attentats de Charlie Hebdo, la présence médiatique de l'un des responsables (même indirect) de cet acte de terrorisme qui a ébranlé la France a en effet de quoi susciter l'indignation.



Dessin de Coco pour
Charlie Hebdo

Alerté en temps et en heure par les services de police, par la voie hiérarchique, Bernard Cazeneuve devenu entre temps Premier ministre brille par son silence, alors qu'il est directement impliqué et par conséquent responsable de l'attribution des sommes colossales octroyées à ces individus à des fins supposées de déradicalisation, alors que rien ne permet d'établir qu'elles sont avérées.

C'est d'ailleurs sur la base de cette incertitude, pour employer un euphémisme, que certains parlementaires, dont la sénatrice Nathalie Goulet (Centre), ont demandé une enquête parlementaire sur l'efficacité de la méthode Dounia Bouzar à travers son association loi 1901 : le Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam (CPDSI).



Le CPDSI

Le Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'islam est une association loi 1901, créée en avril 2014 et mandatée jusqu'en août 2016 comme "Équipe Mobile d'Intervention" par le Ministère de l'Intérieur, sur le territoire national et à disposition des préfetures. **Le CPDSI a choisi de reprendre son indépendance dès septembre 2016.**

[En savoir plus](#)

Copie d'écran du site du
CDPSI

Prétendant avoir « repris son indépendance » depuis 2016 (c'est fort pratique), le CPDSI présidé par Lydia Bouzar (la propre fille de Dounia Bouzar), devra donc probablement **se justifier de l'emploi des subventions versées**, et Bernard Cazeneuve de **sa décision d'avoir officiellement mandaté cette structure** comme « équipe mobile d'intervention » au sein des préfetures.

A l'évidence, il s'agit là d'un nouveau scandale qui devrait connaître de nombreux rebondissements et dont il convient d'affirmer qu'il mériterait pour le moins, au delà d'une enquête parlementaire, une enquête pénale.

Sébastien JALLAMION